

qui a des opinions sur la politique extérieure doit pouvoir en discuter facilement en public et être en mesure de les faire connaître au Gouvernement. Deuxièmement, le Gouvernement doit veiller à manifester sa confiance au public, s'assurer que ce dernier est bien informé et qu'il a l'occasion d'accroître ses connaissances en matière de politique étrangère. Je suis d'avis qu'on répond à ces deux exigences au Canada. Ainsi, dans un secteur comme celui de l'aide extérieure, le Gouvernement, s'étant fixé des objectifs qu'il compte réaliser d'ici quatre ou cinq ans, tient à ce que l'opinion publique accepte et approuve les programmes financiers qui permettront de répondre aux besoins des pays insuffisamment développés. Les Canadiens réagiront positivement à l'égard d'une politique de développement rapide de l'aide extérieure et sont de plus en plus conscients des débouchés qui s'offrent au Canada dans le domaine de l'aide au développement.

Les particuliers influencent la politique étrangère du Canada de deux façons importantes. Premièrement, ils participent, à titre individuel ou collectif, à des formes d'activité telles que le commerce ou le tourisme qui influent sur la politique officielle. Deuxièmement, la population exerce une influence sur la ligne de conduite du gouvernement par l'exposé de ses idées sur diverses questions au cours de discussions personnelles, par les moyens de communication, par le jeu des influences et par d'autres méthodes. Bien qu'il soit ordinairement difficile de déterminer avec précision l'effet de ces méthodes, il est clair pour moi que l'opinion publique sur les questions internationales est un facteur d'importance dans l'évolution de la politique fédérale. Sans renoncer à son devoir qui est d'orienter le grand public, le Gouvernement canadien est conscient de l'opinion publique, et il y est sensible.

Si l'opinion est libre, les observations formulées sur la politique du Gouvernement seront aussi bien critiques qu'élogieuses. On doit s'y attendre. Au Canada les observations critiques sont étudiées sérieusement et le Gouvernement en tient compte dans l'examen des questions touchant la politique étrangère.

Permettez-moi de vous donner un exemple à cet égard. Nous examinons régulièrement nos engagements de défense pour voir s'ils servent les objectifs nationaux du Canada. En partie à cause des questions sensées que nous ont posées certains Canadiens, nous avons récemment réévalué avec un soin particulier nos raisons de participer aux accords de sécurité collective. Nous en sommes venus à la conclusion qu'il est bon pour le moment de continuer à contribuer de façon appropriée aux accords de défense collective de l'OTAN. Le point que je veux souligner ici, c'est que le Gouvernement se soucie des préoccupations du public dans un domaine aussi important que celui de la défense collective et est disposé à accorder une attention particulière aux opinions des Canadiens à ce sujet.

L'examen du rôle que l'individu peut et doit jouer dans l'élaboration de la politique étrangère du Canada conduit naturellement à une étude de la position assez spéciale des membres de la communauté universitaire.

Les professeurs d'université ont traditionnellement joué un rôle actif dans les débats sur la politique étrangère du Canada, l'intérêt des étudiants à cet égard s'étant manifesté plus récemment. Plusieurs membres de la communauté universitaire ont fourni un apport sérieux et utile au développement de nos